

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°201900364 en date du 31 juillet 2019, le Président de Limoges Métropole – Communauté urbaine a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, conformément au code de l'environnement, **pour la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Isle.**

## DATES DE L'ENQUETE

Limoges Métropole – Communauté urbaine informe les personnes intéressées qu'une enquête publique, se déroulera **du lundi 19 août 2019 au vendredi 20 septembre 2019 inclus soit pendant 33 jours consécutifs.**

## COMMISSAIRE ENQUETEUR

M. Gérard JAMGOTCHIAN, officier en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour mener l'enquête susvisée par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Limoges du 8 juillet 2019.

## LIEU DE L'ENQUETE

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier sera tenu à la disposition du public, aux jours et heures d'ouverture au public à la mairie d'Isle pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public (le lundi de 8h45 à 18h00, du mardi au jeudi de 8h45 à 12h15 et de 14h00 à 18h00, et le vendredi de 8h45 à 17h) et au siège de Limoges Métropole - Communauté urbaine aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h).

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune d'Isle (<http://www.ville-isle.fr/>) et sur le site internet de Limoges Métropole – Communauté urbaine (<http://www.agglo-limoges.fr/>, onglet « enquête publique »).

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur un poste informatique mis à disposition du public au siège de Limoges Métropole – Communauté urbaine aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h).

## OBSERVATIONS DU PUBLIC

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur des registres d'enquête à feuillets non-mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie d'Isle et au siège de Limoges Métropole – Communauté urbaine cités ci-dessus.

Pendant cette période, toutes correspondances relatives à l'enquête devront être adressées au commissaire enquêteur à la Mairie d'Isle (Mairie d'ISLE, 15 rue Joseph Cazautets – 87170 ISLE).

Le public pourra également adresser ses observations via une adresse mail dédiée :  
**[ep.isleplu@gmail.com](mailto:ep.isleplu@gmail.com)**

## PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie d'Isle :

- **Lundi 19 août de 09h00 à 12h00 ;**
- **Mercredi 28 août de 9h00 à 12h00 ;**
- **Lundi 2 septembre de 14h00 à 17h00 ;**
- **Vendredi 6 septembre de 9h00 à 12h00 ;**
- **Mercredi 11 septembre de 14h00 à 17h00 ;**
- **Vendredi 20 septembre de 13h00 à 17h00.**

## DECISIONS POUVANT ETRE ADOPTEES AU TERME DE L'ENQUETE

Adoption d'une délibération approuvant la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune d'Isle par Limoges Métropole – Communauté urbaine.